

CERNAY

Une collecte des ordures en sous-sol... et à la carte

C'est une première sur le territoire de la communauté de communes : le quartier des Mines, à Cernay, dispose désormais de conteneurs enterrés pour les ordures ménagères et les recyclables. Les premiers ne seront accessibles qu'avec une carte.

Isabelle Bollène

Adieu, les poubelles grises qui débordent et les sacs jaunes qui forment de disgracieuses pyramides aux bords des rues. Du moins dans le quartier des Mines, à Cernay. Les premiers conteneurs enterrés du Pays Thur Doller ont été inaugurés, hier par Michel Sordi, député-maire de Cernay, Jean-Paul Omeyer, vice-président du conseil régional, Michel Knoerr, président du SMTC (Syndicat mixte Thann Cernay) et Jean-Paul Heider, président de Domial. Le traditionnel ruban inaugural était d'ailleurs composé de sacs jaunes destinés aux recyclables.

C'est Michel Knoerr qui a présenté aux habitants du quartier ce projet pilote, mené par le SMTC en partenariat avec la Ville de Cernay et Domial. Dix conteneurs ont été mis en place, sur quatre sites, pour être au plus près des immeubles. Il y a deux sortes de conteneurs : ceux destinés aux recyclables (papiers, cartons, bouteilles en plastique, emballages..., sont en accès libre. Mais les gris, qui recueillent les ordures ménagères, ne seront utilisables qu'avec une carte magnétique, le territoire pratiquant la redevance incitative. « C'est la même carte qui permettra d'accéder aux conteneurs et à la déchetterie », a précisé Michel Knoerr. Les déchets, versés à travers une borne, atterriront dans une vaste cuve souterraine.

La facturation reposera sur le volume des ordures ménagères produites. Ceux qui en produiront très peu seront facturés au prix plancher, sur la base des bacs de 60 litres (240 €). Cela correspond à 104 passages annuels aux conteneurs, soit un tous les trois jours. Si cela s'avère insuffisant, on peut passer dans les tranches supérieures. « Grâce à cette carte, chacun sera facturé en fonction de ce qu'il dépose réellement, sans contestation possible », se réjouit Michel Knoerr. Attention toutefois : le



Le traditionnel ruban inaugural était composé de sacs jaunes pour les recyclables, désormais inutiles dans le quartier des Mines. Il a été coupé par les élus et Michel Knoerr, président du SMTC.

Photo L'Alsace/I.B.

conteneur n'accepte que des sacs-poubelles de 30 litres maximum, ce qui peut nécessiter deux passages au lieu d'un. Quant aux biodéchets, il faudra continuer à les mettre dans les bacs bruns, mais ces derniers seront regroupés en plusieurs points pour éviter qu'ils traînent au bord des rues. Et les encombrants devront continuer à être déposés à la déchetterie.

Un cabas jaune pour stocker les recyclables

Si les sacs jaunes vont donc disparaître, ils seront remplacés par... un cabas jaune, facile à conserver dans sa cuisine. Il servira à recueillir les déchets recyclables. Une fois plein, il suffira d'aller le vider dans le conteneur prévu à cet effet. Avantage : plus besoin d'attendre le passage du camion de ramassage. Certes, Michel Knoerr en convient, « c'est un changement radical pour vous, il faut vous l'approprier. Cela nécessite quelques efforts supplémentaires. »

Mais en contrepartie, le quartier sera plus propre, le tri meilleur, la facturation plus juste, et en plus, s'ils jouent le jeu, les habitants feront une double bonne action : « Chaque bouteille plastique mise dans le bon conteneur donne du travail à une entreprise de Colmar et évite l'importation de pétrole et de la consommation d'eau », ajoute Michel Knoerr.

Un coût de 116 639 €

Le coût total des dix conteneurs s'élève à 116 639 €, financés à hauteur de 72 762 € par le SMTC, Domial pour 43 877 € et la Ville de

Cernay à hauteur de 13 960 €. Ils seront mis en service prochainement. Pour accompagner ce changement, la brigade des ambassadeurs du tri sera présente pour aider et conseiller les habitants. Elle passera également dans les 195 logements pour remettre les nouvelles cartes à leurs occupants.

La prochaine étape, c'est la mise en service de nouveaux conteneurs enterrés à Thann, rue Pasteur (L'Alsace du 2 octobre). Mais vu le prix des conteneurs, leur généralisation n'est pas à l'ordre du jour.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Les habitants du quartier des Mines vont devoir faire des efforts pour s'adapter au nouveau mode de collecte des déchets, mais pas seulement. Michel Knoerr a révélé lors de l'inauguration que les déchets du quartier avaient été étudiés. « Nous avons vu qu'il y avait parmi eux beaucoup d'aliments jetés, parfois encore emballés, dont beaucoup de pain. On va travailler sur ce point. »